

Lettre d'information du secteur scolaire 2016-2017

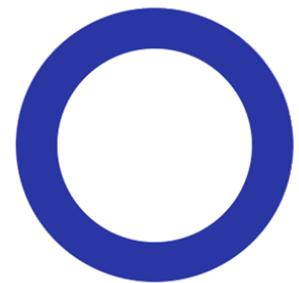


Table des matières

04	
Éditorial	
05	
Nouveautés au secteur scolaire	
• Une nouvelle plate-forme de demande en ligne pour les rencontres au domicile du partenaire	
• Ouverture de l'appel à projet Projets-IN aux classes bilangues	
06	
Récapitulatif : Echanges scolaires	
• Échanges de groupes	
• Programmes spécifiques	
• Échanges individuels	
18	
L'offre complémentaire de l'OFAJ en direction des enseignants, futurs enseignants et établissements scolaires	
• Actualités OFAJ	
• Matériel pédagogique et linguistique	
• Soutien pédagogique et linguistique	
• Motivation et mise en réseau	
• Formations et mobilité en direction de l'enseignement général	
• Formations et échanges en direction de l'enseignement professionnel	
29	
L'offre complémentaire de l'OFAJ en direction des élèves	
• Stages pratiques	
• PRAXES	
• Job dans la ville jumelée	
• Volontariat franco-allemand en établissement scolaire	
32	
Calendrier récapitulatif des formations franco-allemandes pour enseignants	

Editorial

L'équipe du secteur scolaire de l'OFAJ est ravie de vous présenter la *lettre d'information du secteur scolaire*, qui se veut le document le plus complet possible, répertoriant les programmes et actions de l'OFAJ pour le public scolaire et ses multiplicateurs. Vous trouverez par ailleurs les coordonnées des collègues de l'équipe du bureau II « échanges scolaires et extra-scolaires », de la centrale Voltaire et des autres secteurs de l'OFAJ.

De par leur dynamisme et leur nombre, les échanges scolaires ont une place particulière dans la relation franco-allemande. En 2015, ce sont plus 120 000 élèves des deux pays qui ont participé à une rencontre individuelle ou de groupe, grâce aux enseignants et aux institutions scolaires : ils leur donnent l'opportunité de se confronter à une autre langue et à une autre culture, leur impulsant ainsi une motivation forte et les sensibilisant durablement à la mobilité.

Il faut donc saluer l'engagement et le courage des établissements scolaires, des équipes pédagogiques et des familles, qui ont permis ces nombreuses rencontres malgré les événements tragiques qui ont touchés la France et l'Allemagne depuis janvier 2015. Nous sommes persuadés, à l'OFAJ, des bienfaits des rencontres franco-allemandes sur les élèves : ce qui se joue au cœur de la rencontre est un véritable apprentissage humain, les participants y acquièrent des capacités interculturelles fondamentales. Nous sommes convaincus que les échanges scolaires contribuent ainsi à former des citoyens européens.

Pour soutenir les enseignants dans la mise en place de leurs projets, l'OFAJ développe des dispositifs d'accompagnement qualitatif : formations franco-allemandes pour enseignants, matériel pédagogique, publications, accompagnement interculturel par des experts certifiés, volontariat franco-allemand en milieu scolaire, programme « Focus » de coopération scolaire/extracurriculaire – nous vous laissons découvrir en détail les

propositions décrites dans cette *lettre d'information*, qui viennent compléter les aides financières de l'OFAJ.

Nous tenons par ailleurs à rappeler que les échanges franco-allemands s'adressent à l'ensemble des élèves. L'OFAJ s'est fixé pour but d'intégrer plus fortement les jeunes avec moins d'opportunité aux échanges franco-allemands. Nous vous encourageons à veiller à l'accès pour tous les élèves dans vos projets de rencontres, afin que chacun puisse profiter de la mobilité.

Nous sommes bien entendu conscients que sans l'investissement quotidien des établissements et des enseignants au service des élèves, les échanges n'auraient pas lieu. L'équipe du bureau II tient, au nom de l'OFAJ, à adresser ses plus vifs remerciements aux acteurs des échanges scolaires franco-allemands, et en premier lieu aux enseignants. Nous nous tenons bien entendu à votre disposition pour vous aider à réaliser vos projets !

Nous nous réjouissons de notre coopération pour cette année scolaire 2016-2017 et vous souhaitons beaucoup de succès dans vos projets !

Regine Dittmar, Yoann Joly-Müller et l'équipe du Bureau II

Nouveautés au secteur scolaire

- > **Une nouvelle plateforme de demande en ligne pour les rencontres au domicile du partenaire**

Une plateforme de demande en ligne pour les rencontres scolaires de groupe au domicile du partenaire est à la disposition des établissements depuis l'automne 2016.

L'enseignant crée son compte demandeur, se rattache à son établissement et peut ainsi déposer sa demande, qui sera ensuite validée par son rectorat et transmise à l'OFAJ. Outre une simplification administrative et un formulaire en ligne plus clair que la demande papier, cette procédure a l'avantage de proposer transparence et rapidité de l'information, facilitant ainsi à toutes et tous la demande de subvention OFAJ !

À ce jour, nous comptabilisons environ 1 000 dossiers d'échanges et nous nous félicitons de ce bilan. Nous espérons que ce chiffre augmentera en 2017.

<https://echanges-scolaires.ofaj.org/login>



Office franco-allemand
pour la Jeunesse
Deutsch-Französisches
Jugendwerk

- > **Ouverture des Projets-IN aux classes bilangues**

A partir de cette année, l'appel à projet *Projets-IN*, qui vise à soutenir les formes d'apprentissage intensif de la langue du partenaire, s'ouvre également aux sections bilangues en France ! Pour plus d'informations sur les *Projets-in*, se reporter aux pages 11-12 ou au site dédié : www.projets-in.ofaj.org

Récapitulatif : Échanges scolaires



©OFAJ/DFJW



6

Échanges de groupes

	Rencontre au domicile du partenaire	Rencontre en tiers-lieu
Nature de la rencontre	Rencontre « classique » avec des élèves du pays partenaire	Rencontre basée sur un projet spécifique avec des élèves du pays partenaire
Durée	4 à 21 jours Le jour d'arrivée et le jour de départ sont comptabilisés comme une journée de programme.	
Nombre d'élèves subventionnés	35 élèves maximum	50 élèves maximum au total (groupe venant de France et groupe venant d'Allemagne)
Demande de subvention	Par l'intermédiaire des rectorats	Directement auprès de l'OFAJ
Délais	Automne de l'année civile en cours pour l'année suivante Veuillez contacter votre rectorat pour connaître la date limite de dépôt des demandes.	Au plus tard le 31 janvier de l'année civile en cours
Nature de la subvention	Forfait pour frais de voyage	Forfait pour frais de voyage et pour frais de séjour
Contacts OFAJ	Anne Sandner +49 30 288 757-14 sandner@ofaj.org	Patricia Paquier +49 30 288 757-30 paquier@ofaj.org

Rencontres au domicile du partenaire

- > Les élèves rendent visite à leurs correspondants. Ils sont hébergés en famille (quelquefois dans une auberge de jeunesse ou une structure d'accueil similaire).
- > Les demandes de subvention doivent être déposées en version papier auprès du rectorat de l'académie ou par l'intermédiaire de la plateforme de demande en ligne. Rapprochez-vous de votre rectorat qui vous indiquera quelle démarche vous devez suivre.
L'OFAJ met à la disposition de chaque rectorat un budget lui permettant d'attribuer des subventions aux établissements demandeurs. Le montant de la subvention est calculé selon les Directives de l'OFAJ, mais en raison de la forte demande, les taux accordés sont en réalité souvent inférieurs à ce qu'elles prévoient. Pour plus d'informations, adressez-vous également au rectorat de votre académie.
- > Le délai de dépôt des demandes de subvention est fixé en général à l'automne de l'année civile pour les rencontres ayant lieu l'année suivante.
- > Seul l'établissement qui se déplace peut déposer une demande de subvention.
- > La durée minimale du séjour est de 4 jours, soit 4 nuitées.
- > Le nombre maximal d'élèves subventionnés est de 35.
- > Pour garantir la qualité et la parité de l'échange, la proportion de participants issus des deux groupes d'élèves ne doit pas dépasser un tiers-deux tiers.
- > www.ofaj.org/echanges-dans-la-localite-du-partenaire

Rencontres en tiers-lieu

- > Les deux groupes d'élèves sont hébergés dans une même structure d'accueil (auberge de jeunesse, centre d'accueil, etc.) en France ou en Allemagne.
- > Les demandes de subvention doivent parvenir à l'OFAJ sous couvert du rectorat d'académie avant le 31 janvier de l'année civile au cours de laquelle la rencontre a lieu. Pour les rencontres ayant lieu entre le 1^{er} janvier et le 15 mars, il est indispensable que le formulaire de demande de subvention soit retourné trois mois avant le début de la rencontre.
- > L'établissement du pays dans lequel se déroule la rencontre dépose la demande de subvention pour les deux établissements. Il est souhaitable que les rencontres se déroulent successivement en France et en Allemagne.
- > La durée minimale du séjour est de 4 jours, soit 4 nuitées.
- > Le nombre maximal d'élèves subventionnés est de 50.
- > Pour garantir la qualité et la parité de l'échange, la proportion de participants issus des deux groupes d'élèves ne doit pas dépasser un tiers-deux tiers.
- > www.ofaj.org/echanges-en-tiers-lieu

Échanges de groupes d'écoles primaires et de collèges avant le choix d'une nouvelle langue vivante

	Rencontre au domicile du partenaire	Rencontre en tiers-lieu
Nature de la rencontre	Souvent la première rencontre avec des élèves du pays partenaire	Rencontre basée sur un projet spécifique avec des élèves du pays partenaire
Durée	4 à 21 jours Le jour d'arrivée et le jour de départ sont comptabilisés comme une journée de programme.	
Nombre d'élèves subventionnés	35 élèves maximum (groupe de même nationalité)	50 élèves maximum au total (groupe venant de France et groupe venant d'Allemagne)
Demande de subvention	Par l'intermédiaire des rectorats	Directement auprès de l'OFAJ
Délais	Automne de l'année civile en cours pour l'année suivante Veuillez contacter votre rectorat pour connaître la date limite de dépôt des demandes.	Au plus tard le 31 janvier de l'année civile en cours
Nature de la subvention	Forfait pour frais de voyage, éventuellement pour frais de séjour en cas d'hébergement hors famille	Forfait pour frais de voyage et pour frais de séjour
Contact OFAJ	Patricia Paquier +49 30 288 757-30 paquier@ofaj.org	

Programmes de motivation dans la localité du partenaire

- > Les élèves rendent visite à leurs correspondants. Ils sont hébergés en famille (quelquefois dans une auberge de jeunesse ou une structure d'accueil similaire).
- > Les demandes de subvention doivent être déposées en version papier auprès du rectorat de l'académie ou par l'intermédiaire de la plateforme de demande en ligne. Rapprochez-vous de votre rectorat qui vous indiquera quelle démarche vous devez suivre.
L'OFAJ met à la disposition de chaque rectorat un budget lui permettant d'attribuer des subventions aux établissements demandeurs. Le montant de la subvention est calculé selon les Directives de l'OFAJ, mais en raison de la forte demande les taux accordés sont en réalité souvent inférieurs à ce qu'elles prévoient. Pour plus d'informations, adressez-vous également au rectorat de votre académie.
- > Le délai de dépôt des demandes de subvention est fixé en général à l'automne de l'année civile pour les rencontres ayant lieu l'année suivante.
- > Seul l'établissement qui se déplace peut déposer une demande de subvention.
- > La durée minimale du séjour est de 4 jours, soit 4 nuitées.
- > Le nombre maximal d'élèves subventionnés est de 35.
- > Pour garantir la qualité et la parité de l'échange, la proportion de participants issus des deux groupes d'élèves ne doit pas dépasser un tiers-deux tiers.
- > www.ofaj.org/programmes-de-motivation

Programmes de motivation en tiers-lieu

- > Les deux groupes d'élèves sont hébergés dans une même structure d'accueil (auberge de jeunesse, centre de vacances, etc.) en France ou en Allemagne.
- > Les demandes de subvention doivent parvenir à l'OFAJ sous couvert du rectorat d'académie avant le 31 janvier de l'année civile au cours de laquelle la rencontre a lieu. Pour les rencontres ayant lieu entre le 1^{er} janvier et le 15 mars, il est indispensable que le formulaire de demande de subvention soit retourné trois mois avant le début de la rencontre.
- > L'établissement du pays dans lequel se déroule la rencontre dépose la demande de subvention pour les deux établissements. Il est souhaitable que les rencontres se déroulent successivement en France et en Allemagne.
- > La durée minimale du séjour est de 4 jours, soit 4 nuitées.
- > Le nombre maximal d'élèves subventionnés est de 50.
- > Pour garantir la qualité et la parité de l'échange, la proportion de participants issus des deux groupes d'élèves ne doit pas dépasser un tiers-deux tiers.
- > www.ofaj.org/programmes-de-motivation

Projets-IN	
Nature de la rencontre	Projet thématique spécifique (rencontre au domicile du partenaire ou en tiers-lieu)
Critères de sélection	Projet à caractère innovant, interculturel et interdisciplinaire (jusqu'à 25 projets sélectionnés par an)
Durée	4 à 21 jours Le jour d'arrivée et le jour de départ sont comptabilisés comme une journée de programme.
Nombre d'élèves subventionnés	35 élèves pour une rencontre au domicile du partenaire 50 élèves pour une rencontre en tiers-lieu
Demande de subvention	Via le site Internet des projets-IN : www.projets-in.ofaj.org
Délais	Envoi des candidatures début novembre de l'année civile en cours pour l'année suivante
Nature de la subvention	Forfait pour frais de voyage et pour frais de séjour en cas de rencontre en tiers-lieu, éventuellement frais de programme
Contact OFAJ	Patricia Paquier +49 30 288 757-30 paquier@ofaj.org

Projets-IN

- > Le programme est destiné aux tandems franco-allemands d'établissements scolaires du second degré d'enseignement général, technologique et professionnel. Au moins l'un des deux établissements doit assurer un enseignement intensif de la langue du partenaire (section bilangue, européenne ou internationale, filière Abibac, établissement franco-allemand, etc.).
- > Les élèves ont la possibilité avant, pendant et après l'échange de travailler autour d'un projet commun innovant, interculturel et interdisciplinaire.
- > Une seule candidature est déposée par projet. Lorsqu'un projet est sélectionné, chaque établissement se déplaçant chez le partenaire dépose une demande de subvention auprès de l'OFAJ. Pour les rencontres en tiers-lieu, l'établissement résidant dans le pays où se déroule la rencontre est chargé de déposer la demande de subvention auprès de l'OFAJ.
- > Le formulaire de candidature est à remplir directement sur le site Internet des projets-IN.
- > Les personnes intéressées par ces projets pourront consulter ceux de l'édition en cours et des éditions précédentes (textes, vidéos, photos, documents audio, blogs, etc.) et auront accès à de plus amples informations sur le programme sur le site Internet des projets-IN.
- > www.projets-in.ofaj.org

Programme spécifique : Journée Découverte

Nature de la rencontre	Visite d'entreprise ou d'institution dans le cadre de la « Journée franco-allemande » à partir du 22 janvier et jusque fin juin de chaque année. L'OFAJ propose un dispositif d'accompagnement aux enseignants. Des animateurs certifiés peuvent assurer la préparation et l'évaluation de la visite, ils pourront également suivre la réalisation de la visite.
Critères de participation	Entreprises ou institutions allemandes installées en France ainsi que les entreprises françaises qui travaillent étroitement avec l'Allemagne, institutions franco-allemandes en France Elèves à partir de la 6 ^e scolarisés dans un établissement d'enseignement général, professionnel ou technologique
Durée	Une demi-journée maximum
Nombre d'élèves	Le nombre d'élèves par visite peut varier selon les capacités d'accueil de l'entreprise.
Demande de subvention	Directement auprès de l'OFAJ
Délais	Inscriptions entre octobre et fin décembre de chaque année
Nature de la subvention	Dans le cadre de ses champs d'intervention prioritaires «Acquisition de compétences transversales pour l'insertion professionnelle » et « Intégration et égalités des chances », l'OFAJ accordera en priorité une subvention forfaitaire pour les frais de transport vers l'entreprise partenaire pour les élèves des établissements de l'enseignement technologique et professionnel et/ou issus des Zones d'Education Prioritaire en fonction des crédits dont il dispose.
Contact OFAJ	Leonie Schmale +49 30 288 757-49 journeedecouverte@ofaj.org

Journée Découverte

- > La « Journée Découverte » débute à partir de la « Journée franco-allemande », le 22 janvier de chaque année. Selon les disponibilités des entreprises et des institutions, elle peut se dérouler jusqu'à fin juin.
- > La « Journée Découverte » s'adresse aux élèves de l'enseignement général, professionnel et technologique à partir de la 6^e. Grâce à cette journée, les élèves découvrent des entreprises et des institutions de leur région, qui entretiennent un lien étroit avec le pays partenaire. Ils ont ainsi la possibilité d'approcher le monde professionnel au niveau local et de rencontrer des professionnels qui travaillent quotidiennement dans un contexte binational. La visite peut être intégrée dans un échange de groupe : les élèves effectueront la visite avec leurs correspondants.
- > Ce projet a pour but de faire prendre conscience aux élèves de l'importance des compétences linguistiques et de la mobilité professionnelle. C'est pourquoi l'OFAJ propose différents dispositifs pour aider enseignants et entreprises à la préparation, au déroulement et à l'évaluation des visites : des fiches pratiques sont téléchargeables sur le site internet et un animateur OFAJ peut être sollicité de manière individuelle.

- > Les inscriptions ont lieu d'octobre à décembre de chaque année.
- > L'OFAJ procède à la mise en relation des établissements scolaires et des entreprises ou institutions.
- > Les établissements qui ont besoin d'une subvention pour les frais de déplacement peuvent déposer une demande de subvention auprès de l'OFAJ. L'OFAJ accorde en priorité, et dans la limite des crédits disponibles, un forfait pour les frais de transport entre l'établissement et l'entreprise pour les élèves de l'enseignement technologique et professionnel et/ou issus des Zones d'Education Prioritaire.
- > La durée de la « Journée Découverte » est limitée à une demi-journée.
- > Le nombre d'élèves par visite peut varier selon les capacités d'accueil de l'entreprise.
- > www.entdeckungstag.dfjw.org/fr

Deux vidéos bilingues sont en ligne sur le site de l'OFAJ :
www.ofaj.org/journee-decouverte-franco-allemande-paris
www.dfjw.org/entdeckunstag-berlin

Programme spécifique: stage en entreprise dans le pays partenaire pour les élèves de l'enseignement général

Nature de la rencontre	Stage en entreprise dans le pays partenaire pour les élèves de l'enseignement général Priorité aux stages réalisés dans le cadre de partenariats existants: <ul style="list-style-type: none">• PiN / SPaK (<i>Praktikum in Nantes / Stages pratiques à Kiel</i>) est un partenariat entre l'académie de Nantes et le <i>Land du Schleswig-Holstein</i>• BiLDeR – (<i>Betriebspraktikum</i> (stage en entreprise) in Lille / Découverte du monde professionnel en Rhénanie du Nord-Westphalie)• Divers partenariats entre établissements scolaires
Critères de participation	<ul style="list-style-type: none">• existence d'un partenariat (entre académie et <i>Bundesland</i>; ou deux établissements scolaires)• réciprocité• préparation pédagogique et évaluation via les établissements scolaires ou les académies ou <i>Bundesland</i>
Durée	4 à 21 jours Le jour d'arrivée et le jour de départ sont comptabilisés comme une journée de programme.
Demande de subvention	Directement auprès de l'OFAJ
Délais	Au plus tard 3 mois avant le début du stage
Nature de la subvention	Forfait pour frais de voyage
Contacts OFAJ	Ulrike Papendieck, +49 30 288 757-13 papendieck@dfjw.org Anett Waßmuth, +49 30 288 757-15 wassmuth@dfjw.org

15

Échanges individuels

	Programme Brigitte Sauzay	Programme Voltaire	
Critères de participation	Élèves de la 4 ^e à la 1 ^{ère} Séjour individuel de moyenne durée dans une famille d'accueil Fréquentation des cours dans l'établissement du correspondant Réciprocité	Élèves de la 3 ^e et de la 2 ^{de} Séjour individuel de longue durée dans une famille d'accueil Fréquentation des cours dans l'établissement du correspondant Réciprocité	
Durée	3 mois (84 jours) minimum dont au moins 6 semaines de scolarité Exception possible pour les élèves qui partent pendant leur année de 4ème : minimum 2 mois (56 jours) dont au moins 6 semaines de scolarité	6 mois dans le pays du partenaire	
Demande de subvention	Sur la plateforme en ligne de l'OFAJ : https://sauzay.ofaj.org	Centrale Voltaire	
Délais	Envoi de la demande de subvention signée minimum un mois avant le départ via la plateforme https://sauzay.ofaj.org .	Candidature en ligne : http://programme-voltaire.xialys.fr/ Dépôt de la candidature en octobre pour un départ au mois de mars de l'année suivante	
Nature de la subvention	Forfait pour frais de voyage dans la limite des crédits disponibles	L'OFAJ peut accorder une bourse et un forfait pour frais de voyage aux participants dans la limite des crédits disponibles.	
Contacts OFAJ	Ulrike Papendieck (participants résidant en France) +49 30 288 757-13 papendieck@ofaj.org Anett Waßmuth (participants résidant en Allemagne) +49 30 288 757-15 wassmuth@ofaj.org	Anett Waßmuth +49 30 288 757-15 wassmuth@ofaj.org	Centrale Voltaire Centre Français de Berlin Ulrike Romberg & Annika Uepping +49 30 120 86 03 21 voltaire@centre-francais.de

16

Programme Brigitte Sauzay

- > Le programme s'adresse aux élèves de l'enseignement général, technologique ou professionnel de la 4e à la 1^{ère} ayant un minimum de deux ans d'apprentissage de l'allemand.
- > Le programme est basé sur la réciprocité. Les élèves résidant en France séjournent dans leur famille d'accueil pendant 3 mois et accueillent leur correspondant venant d'Allemagne pendant 3 mois. Les correspondants sont normalement scolarisés dans l'établissement de leur partenaire.
- > Le correspondant doit être trouvé par la famille avec l'aide éventuelle de l'établissement ou du rectorat.
- > La participation au programme n'entraîne pas de frais d'adhésion. Cette gratuité est possible par le principe de réciprocité de l'accueil. L'OFAJ peut accorder une subvention aux frais de voyage aux participants dans la limite des crédits disponibles.
- > La demande de subvention doit être complétée sur la plateforme en ligne de l'OFAJ, imprimée et signée par le chef d'établissement et les parents. La famille doit ensuite renvoyer le document signé avec l'autorisation parentale associée à l'OFAJ via la plateforme de subvention. Le dossier signé doit être chargé au plus tard un mois avant le départ de l'élève sur la plateforme : <https://sauzay.ofaj.org>
- > La subvention est calculée selon la grille forfaitaire définie par les Directives OFAJ (1,5 à 2 fois le taux de la grille). L'attribution se fait dans la limite des crédits attribués au programme.
- > L'attribution d'une subvention de l'OFAJ ne représente pas une autorisation à participer au programme. Cette autorisation est une décision prise par le chef d'établissement et les représentants légaux de l'élève.
- > www.ofaj.org/programme-brigitte-sauzay

Programme Voltaire

- > Le programme s'adresse aux élèves de 3^e et de 2^{de} des collèges et lycées d'enseignement général et technologique ainsi qu'aux élèves de 2^{de} des lycées professionnels (élèves sous statut scolaire) qui étudient l'allemand (en LV1 ou LV2).
- > Le programme est basé sur la réciprocité. Les élèves résidant en France séjournent dans leur famille d'accueil pendant 6 mois, de mars à août et accueillent leur correspondant venant d'Allemagne pour les 6 mois suivants, de septembre à février. Les correspondants sont toujours scolarisés dans l'établissement de leur partenaire.
- > Les critères de sélection ne sont pas uniquement basés sur les résultats scolaires mais veillent à prendre en compte la personnalité et la motivation de chaque candidat. Une commission se réunit en janvier de chaque année afin de procéder à la sélection et à l'appariement des candidats en fonction du nombre de places et de candidatures.
- > Si un élève a déjà un correspondant, les deux peuvent candidater en tant que binôme.
- > La participation au programme n'entraîne pas de frais d'adhésion. Cette gratuité est possible par le principe de réciprocité de l'accueil. L'OFAJ peut accorder une bourse aux participants dans la limite des crédits disponibles.
- > Le dossier de candidature en ligne sur <http://programme-voltaire.xialys.fr> doit être imprimé et remis, en trois exemplaires, au chef d'établissement au début du mois de novembre de chaque année. A la mi-novembre, le chef d'établissement remet le dossier au délégué académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC) ou à l'inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional (IA-IPR) d'allemand, correspondant académique de l'OFAJ auprès du Recteur.
- > http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=102857

L'offre complémentaire de l'OFAJ en direction des enseignants, des futurs enseignants et des établissements scolaires

En dehors des offres spécifiques du secteur scolaire, d'autres Bureaux de l'OFAJ proposent des programmes qui s'adressent également au public scolaire.

18



© Conrad Wulf

Actualités OFAJ

> Coopération formel/non-formel : nouveau programme à l'OFAJ

Depuis plusieurs années, l'OFAJ s'attache à mettre en réseau les secteurs scolaire et extra-scolaire, créant ainsi de nouvelles synergies et s'appuyant sur les évolutions des politiques éducatives en France et en Allemagne. C'est dans ce contexte, que l'OFAJ a mis en place en janvier 2014, un nouveau dispositif de subventionnement : le programme « Focus ». Ce programme s'adresse spécifiquement aux établissements scolaires et aux associations qui initient conjointement des **programmes d'échanges de coopération scolaire/extra-scolaire** dans un contexte **franco-allemand**.

Plus d'informations : www.ofaj.org/focus

Contact : Anne-Sophie Lelièvre, leliivre@ofaj.org

> Découvrir le monde avec l'OFAJ – la bourse aux programmes « Trouve ton échange et ta formation »

Le nouveau moteur de recherche « Trouve ton échange et ta formation » est en ligne depuis décembre 2015 et connaît déjà un grand succès. Plus de 100 partenaires se sont inscrits pour promouvoir leurs programmes et chercher des participants. Conçue initialement pour mettre en avant les rencontres de jeunes, la nouvelle plateforme a évolué au cours du printemps 2016 : les participants peuvent maintenant chercher des rencontres ainsi que des formations. Les partenaires de l'OFAJ profitent également de cette interface simplifiée : il leurs est désormais possible de publier toutes leurs offres sur une seule plateforme.

Rendez-vous sur la bourse aux programmes : trouvetonechange.ofaj.org
Vous êtes partenaire et vous souhaitez publier des rencontres ? Créez votre compte utilisateur [ici](#) !

Contact : langenfeld@ofaj.org

Matériel pédagogique et linguistique

> **Publication « Tête à tête fait école » :
L'apprentissage en tandem dans l'échange
scolaire**

Cette publication s'adresse aux enseignants d'allemand en France et aux enseignants de français en Allemagne qui souhaitent intégrer le travail en tandem dans leur échange scolaire afin de renforcer l'apprentissage linguistique et interculturel dans la situation de rencontre scolaire.

Tête à tête est composé d'un texte introductif qui présente les principes de base de l'apprentissage linguistique en tandem et qui apporte des réponses aux questions et difficultés les plus souvent rencontrées dans la pratique. On y trouve ensuite 19 fiches pour le travail en tandem sur des thèmes variés qui peuvent être utilisées tout au long de l'échange selon les besoins.

Contact: Christiane Behling, behling@ofaj.org

Consultez la brochure en ligne ici.

> **Tele-Tandem®**

Enrichissez votre enseignement des langues avec les nouveaux médias !



L'idée de Tele-Tandem® est la réalisation d'un projet commun entre deux classes partenaires en France et en Allemagne à l'aide des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE).

Les élèves travaillent en tandems franco-allemands afin d'améliorer leurs compétences de communication dans l'autre langue. Des situations authentiques de communication se développent pendant le travail commun sur le projet. Les élèves font connaissance, échangent et comparent

leurs résultats de travail et s'expliquent mutuellement leurs idées. À la fin, une rencontre physique des deux classes partenaires permet de présenter le projet et les résultats du travail.

« Prix de soutien Tele-Tandem® »

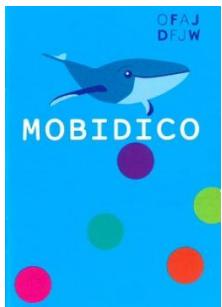
Chaque année, l'OFAJ délivre le « Prix de soutien Tele-Tandem® » auquel tous les établissements d'enseignement primaire, secondaire et professionnel peuvent postuler avant le 30 septembre de chaque année. Il récompense des projets franco-allemands, dans lesquels les élèves sont fortement impliqués, l'apprentissage linguistique occupe une place conséquente et l'utilisation des TICE est prépondérante. Il n'est pas nécessaire d'avoir participé à une formation Tele-Tandem® pour poser sa candidature, les contenus, les formes de travail, les médias utilisés et la date de l'échange sont également libres. Ce prix a été créé pour récompenser des projets scolaires novateurs, créatifs et interactifs et pour valoriser et soutenir le travail avec les TICE. Une dotation de 600 € sera attribuée aux deux écoles partenaires gagnantes qui se partagent ensuite le prix. Les projets récompensés seront ensuite mis en ligne sur le site internet Tele-Tandem® (témoignages, comptes rendus, vidéos, photos, documents audio, blogs etc.).

Plus d'informations : www.tele-tandem.net

Lien direct vers la plATTform.e Tele-Tandem® :
<http://plattforme.tele-tandem.net/>

Contact: Christiane Behling, behling@ofaj.org

> **Mobidico – L'application linguistique de l'OFAJ**



Perdu en Allemagne ? Avec *Mobidico* en poche, vous aurez tout le vocabulaire nécessaire !

L'application s'adresse à tous ceux qui font un séjour dans le pays partenaire ou participent à un échange et leur permet d'avoir toujours sur eux le vocabulaire nécessaire, et en particulier du vocabulaire spécialisé pour certains domaines. On y trouve du vocabulaire sportif (basket, athlétisme, football), du vocabulaire spécifique à certains métiers (restauration, métiers des écoles maternelles et élémentaires, métiers du livre), du vocabulaire lié à la culture (photo, musique, cinéma) mais aussi du vocabulaire nécessaire à la vie quotidienne et à l'installation dans l'autre pays, pour les jeunes stagiaires ou étudiants par exemple. En plus de la recherche de termes, *Mobidico* propose une série de fonctionnalités très pratiques et permet de s'exercer pour apprendre le vocabulaire en s'amusant.

L'application est disponible en ligne pour tous les supports (tablettes, ordinateurs, smartphones) à l'adresse www.mobidico.ofaj.org ou en téléchargement libre et gratuit pour les iPhones sur l'Appstore.

Plus d'informations : www.ofaj.org/mobidico

> **Les glossaires thématiques**

Consultez nos glossaires : www.ofaj.org/glossaires

> **« L'année en fête(s) ! » - A la découverte d'une année franco-allemande avec les enfants**



Pour toutes celles et tous ceux qui travaillent avec des enfants de 4 à 10 ans, à réaliser en classe ou à la maison : des recettes, des jeux, des chants et des activités manuelles illustrent les informations, présentées de manière croisée, sur les moments festifs en France et en Allemagne. Une perspective sur d'autres cultures et pays vient enrichir ces moments d'apprentissage interculturel.

De la galette des rois au calendrier de l'Avent, les enfants découvriront entre autres les traditions liées au carnaval, à Pâques, à la rentrée des classes, à la Saint-Martin, à Noël ou au Jour de l'An. Vous pourrez également les faire participer activement à la Journée franco-allemande, la Journée de l'Europe, la Fête de la Musique ou la Semaine du goût.

Contact : Sandrine Debrosse-Lucht, debrosse@ofaj.org

> **« La valisette franco-allemande »**



Par le développement de matériel pédagogique, l'OFAJ contribue à la sensibilisation linguistique et interculturelle des enfants de 3 à 6 ans. « La valisette franco-allemande » est destinée à un usage dans les écoles maternelles, les jardins d'enfants et les ateliers linguistiques extra-scolaires. Elle permet un premier contact avec la langue du partenaire à travers des activités ludiques. Elle est également adaptée à une utilisation au CP. La nouvelle édition retravaillée a été le 16 septembre 2016 à Hambourg.

Contact : Karin Passebosc, passebosc@dfjw.org

> **Travail de mémoire et éducation à la paix**

L'OFAJ et ses partenaires sont particulièrement impliqués dans différentes actions à caractère commémoratif sur la période 2014-2018. Un des enjeux est de mettre en perspective ces commémorations avec une réflexion sur l'identité et la citoyenneté européenne. Le secteur « Pédagogie » du bureau « Formation interculturelle » de l'OFAJ accompagne ce travail de mémoire par un groupe de travail intitulé « *Comment aborder l'histoire dans les rencontres de jeunes en mettant l'accent sur une approche multi-perspectiviste avec pour objectifs une éducation à la paix et à une conscience renforcée de la citoyenneté européenne ?* »

Ce groupe est en particulier chargé d'élaborer, de rassembler et de mutualiser du matériel pédagogique sur ces questions à l'intention des organisateurs de rencontres de jeunes. Les documents élaborés sont disponibles sur la plateforme <http://histoire-memoire.ofaj.org/travail-de-mémoire-et-éducation-à-la-paix>.

Contact : Sandrine Debrosse-Lucht, debrosse@ofaj.org

> **Vade-mecum pédagogique « L'histoire et la mémoire dans les rencontres internationales de jeunes »**

Ludovic Fresse de l'association Rue de la Mémoire et Ines Grau de l'organisation allemande *Aktion Sühnezeichen Friedensdienste e.V.* proposent dans ce vade-mecum un éclairage sur les contextes dans lesquels l'histoire et la mémoire peuvent être abordées dans les rencontres de jeunes mais surtout des méthodes grâce auxquelles les participants pourront s'approprier une appartenance historique par une approche multiperspectiviste dans laquelle l'ouverture et le dialogue sont placés au centre des échanges.

La chercheuse française Élise Julien et l'historien allemand Gerd Krumeich ont bien voulu préfacer cet ouvrage. La publication est disponible en version imprimée et en version électronique. Ce projet porte le label de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale et a obtenu un soutien financier du Fonds d'innovation pédagogique du centenaire, en particulier de la Fondation Varenne, de la Fondation d'entreprise Carac et de la Caisse d'Epargne d'Ile-de-France.

Plus d'informations :

<http://www.ofaj.org/vade-mecum-pedagogique-lhistoire-et-la-memoire-dans-les-rencontres-internationales-de-jeunes>

Contact : Sandrine Debrosse-Lucht, debrosse@ofaj.org

Soutien pédagogique et linguistique

> Volontariat franco-allemand en établissement scolaire

En 2016-2017, l'OFAJ propose pour la cinquième fois un « Volontariat Franco-Allemand en établissement scolaire ». Avec ce programme, l'OFAJ offre aux jeunes Français et Allemands ayant une maîtrise suffisante de l'autre langue (niveau A2/B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues) la possibilité d'effectuer un volontariat dans le cadre du Service Civique au sein d'établissements scolaires d'enseignement général, technologique et professionnel et de centres de formation d'apprentis.

Ce volontariat est prévu pour une durée de 10 mois. Cette année, 70 établissements français et 63 établissements allemands accueillent un volontaire.

Les candidatures, via la plateforme en ligne TCC Volontariat, sont ouvertes chaque hiver pour l'année scolaire suivante. L'appel à candidatures des volontaires est publié au printemps de chaque année civile. Les candidatures d'établissements et de volontaires se font via une plateforme créée à ce but : <http://tcc.volontariat.ofaj.org/>

Plus d'informations :

<https://volontariat.ofaj.org/de/>

Contact : volontariat@ofaj.org

> Accueil d'un éducateur allemand à l'école maternelle : « Éducation bilingue »

L'OFAJ peut attribuer une subvention de 800 € par mois aux frais de salaire pour l'emploi d'un jeune « éducateur jeunes enfants » (*Erzieher*) dans un établissement d'accueil dans le cadre d'un contrat de travail d'un an. Le contact quotidien avec l'éducateur allemand permet aux enfants d'apprendre une langue étrangère dans des situations concrètes. De son côté, l'éducateur profite de son séjour pour améliorer ses connaissances de français et connaître un système d'éducation différent.

Plus d'informations sur l'apprentissage précoce :

www.ofaj.org/apprentissage-precoce

Contact : Karin Passebosc, passebosc@dfjw.org

23

> Subventions pour cours de langue : « Club d'allemand » périscolaire

Dans le cadre de cours d'allemand extra-scolaires ou périscolaires, l'OFAJ peut accorder un montant maximum de 10 € par heure et par groupe (enfants de moins de 12 ans) ou de maximum 8 € par heure et par groupe (jeunes de plus de 12 ans). Il s'agit d'une contribution à la rémunération de l'intervenant.

Contacts :

Cours pour enfants (moins de 12 ans) : Dominique Granoux, granoux@ofaj.org

Cours pour jeunes et jeunes adultes (12-30 ans) : Camille Farnoux, farnoux@ofaj.org

> Conseiller interculturel

Si vous souhaitez mettre en place un échange scolaire ou si vous voulez aller plus loin dans vos échanges existants, vous pouvez bénéficier pendant un ou deux jours du soutien d'un conseiller interculturel subventionné par l'OFAJ. Les conseillers interculturels sont là pour répondre et pour vous donner des conseils pratiques pour le montage de projet. Ils peuvent intervenir dans toutes les phases du projet : planification, préparation, évaluation ou bien réunions d'équipe pendant la rencontre.

Contact : Dominique Granoux, granoux@ofaj.org

> La base de données OFAJ des animateurs

Vous recherchez des animateurs qualifiés pour accompagner vos rencontres scolaires franco-allemandes ou trinationales ? Vous avez besoin d'une personne ayant de l'expérience avec des publics cibles particuliers comme avec les jeunes ayant moins d'opportunités ou les élèves du primaire ? Vous planifiez un échange scolaire sportif ou un projet de théâtre et cherchez un animateur ayant des expériences dans ces domaines ?

Dans la base de données OFAJ des animateurs vous pouvez – en tant qu'établissement français ou allemand rechercher selon différents critères un accompagnement qualifié pour votre échange scolaire. Vous y trouverez des animateurs de rencontres interculturelles de jeunes, des animateurs linguistiques et des animateurs-interprètes ayant obtenu un certificat OFAJ.

Plus d'informations sur la certification OFAJ et la base de données des animateurs : www.ofaj-certificat.org

[Ouvrir un compte](#)

> L'évaluation des rencontres internationales de jeunes

Vous organisez des échanges scolaires et vous aimeriez savoir plus précisément comment les élèves ont vécu ces rencontres et les évaluent ? Vous aimeriez savoir si vous avez atteint, au cours de votre échange, les objectifs que vous vous étiez fixés ? L'outil d'évaluation pour les rencontres internationales de jeunes répond à ces questions et à bien d'autres !

Depuis septembre 2016, la nouvelle version numérisée permet d'effectuer une auto-évaluation en ligne, simple et rapide, sur ordinateur, tablette ou Smartphone.

Plus d'informations : www.i-eval.eu/fr

24

> Le blog interculturel

Vous recherchez des nouveaux outils pédagogiques, des informations sur les relations franco-allemandes ou des jeux soutenant l'apprentissage linguistique? Le blog interculturel vous fournit des conseils pratiques et vous présente de nouvelles études, des publications et des manifestations. De plus, une plateforme permet d'échanger avec des collègues.

Pour aller sur le blog : bloginterculturel.ofaj.org/

Motivation et mise en réseau

> Jeunes Ambassadeurs OFAJ

90 jeunes Français et Allemands s'engagent auprès de l'OFAJ en tant que Jeunes Ambassadeurs OFAJ (JAO) : pendant un an, ils ont pour mission de promouvoir – chacun dans sa région – les actions de l'OFAJ et d'encourager à la mobilité franco-allemande.

Ayant eux-mêmes bénéficié de nos programmes, les JAO, en tant que témoins de la mobilité, sont à même de toucher la jeunesse en parlant de leur propre expérience interculturelle.

Si vos élèves sont intéressés par un échange scolaire, un volontariat franco-allemand ou encore un programme de bourse individuelle, les JAO pourront les conseiller en présentant les offres à disposition des jeunes en France et en Allemagne.

Les JAO sont motivés pour aller à la rencontre de collégiens, de lycéens, d'étudiants ou de jeunes actifs, pour tenir des stands, pour intervenir lors des journées portes ouvertes, sur le journal du lycée ou leur Radio Campus, pour organiser eux-mêmes des rencontres interculturelles, des tables rondes, des soirées films, ou encore toute autre initiative qui fera vivre l'échange franco-allemand.

Vous souhaitez prendre contact avec un JAO de votre région ? Vous souhaitez l'inviter à présenter les différents programmes de l'OFAJ destinés à votre public lors d'une conférence ou d'une réunion d'information au sein de votre université ou de votre école ? N'hésitez plus et retrouvez les coordonnées des Jeunes Ambassadeurs OFAJ sur : <https://www.ofaj.org/les-jeunes-ambassadeurs-ofaj>

Contact : Mona Lenssen, lenssen@ofaj.org



> Motiver les élèves avec FranceMobil et mobiklasse.de

Promouvoir de façon ludique et innovante la langue et la culture du pays voisin auprès des élèves et leur donner envie de se lancer dans l'aventure de la mobilité : tels sont les (principaux) objectifs des jeunes animateurs FranceMobil et Mobiklasse.de.

À bord de leur voiture Mercedes Citan ou de leur Renault Kangoo, ils sillonnent les deux pays à la rencontre des élèves de France (mobiklasse.de) et d'Allemagne (FranceMobil). Au programme dans les classes : animations, musique, magazines, films et bien plus encore. Ces activités s'adressent à tous les groupes d'âge en enseignement général et, nouveauté, également en professionnel, en donnant la priorité aux classes d'élèves qui doivent choisir prochainement une nouvelle langue vivante.

Pour faire venir un jeune animateur dans votre établissement, rendez-vous sur : www.mobiklasse.de / www.francemobil.fr

Contact : Matthias Wandel, wandel@ofaj.org

mobiklasse.de est coordonné par l'OFAJ, en coopération avec la Fédération des Maisons Franco-Allemandes. Il est soutenu par la fondation Robert Bosch, Mercedes-Benz France, l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD) et le Goethe-Institut.

FranceMobil est un programme de l'OFAJ, de l'Institut français d'Allemagne et de la Robert Bosch Stiftung avec le soutien de Renault Deutschland AG, de l'institut franco-allemand d'Erlangen ainsi que les éditions Klett.

Formations et mobilité en direction de l'enseignement général

L'OFAJ et ses partenaires proposent chaque année des formations s'adressant à des enseignants de toutes les disciplines réalisant des échanges scolaires franco-allemands ou désireux de s'engager dans ce domaine.

Informations et inscription sur : www.ofaj.org/formations-pour-enseignants

Contacts et dates voir calendrier récapitulatif pour 2016-2017 des formations page 32.

> Mobilité des enseignants : « Échange franco-allemand des enseignants du premier degré »

Les instituteurs ou professeurs des écoles titulaires peuvent postuler pour passer une année en Allemagne et y enseigner le français dans les écoles primaires. Le programme est géré par le Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. La coordination et l'accompagnement pédagogique sont assurés par l'OFAJ. L'OFAJ organise une réunion d'information, un stage pédagogique, un cours de langue, un stage intermédiaire et une réunion de bilan. L'échange franco-allemand d'enseignants du premier degré est publié chaque année au Bulletin officiel de l'Éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Contact : Dominique Granoux, granoux@ofaj.org

> Formation des futurs enseignants : « bourses de stages » et « séminaires à thème »

L'OFAJ propose des bourses d'un montant de 300 € par mois afin de permettre à des étudiants des métiers de l'enseignement, notamment les futurs professeurs des écoles, d'effectuer en règle générale un stage pratique de 1 à 3 mois accompagné dans une école primaire. Ces stages ont pour objectif la découverte du système éducatif et des pratiques pédagogiques du pays partenaire. L'OFAJ apporte également son soutien à des programmes d'échange de courte durée (séminaires à thème) permettant d'amorcer ou de renforcer la coopération franco-allemande entre deux établissements d'enseignement supérieur.

Contact : Michaela Christmann, christmann@ofaj.org

26

> Formation Tele-Tandem®



La formation Tele-Tandem® module de base est organisée sous forme hybride en blended-learning. Ceci signifie qu'il y a une rencontre en présentiel mais aussi des phases à distance. Lors des phases à distance, vous acquerez des connaissances en travaillant avec vos collègues mais aussi seul, vous expérimenterez des formes de travaux virtuels en binômes franco-allemands puis vous préparerez concrètement des activités en ligne avant de les proposer aux autres participants puis de les mettre en œuvre au sein de séances binationales à distance. Lors de la phase en présentiel, vous échangez sur vos expériences, sur les apprentissages et nous vous apportons les prérequis indispensables, en terme de contenus, à une phase à distance de qualité. Le module de base dure 12 semaines au total. La charge de travail à prévoir est d'environ 4 heures par semaine, les horaires de travail sont flexibles selon vos disponibilités. Le Module d'approfondissement Tele-Tandem® permet de préparer votre projet Tele-Tandem® pour l'année scolaire

à venir. Par conséquent, vous ne pouvez y participer seulement si vous êtes accompagné par votre enseignant partenaire allemand.

Plus d'informations voir **Matériel pédagogique et linguistique page 20.**

> Formation Animation linguistique – stage de base



L'animation linguistique est une méthode ludique qui stimule la communication, aide à surmonter des barrières linguistiques, renforce la motivation à apprendre une autre langue et sert de support à l'apprentissage interculturel. La méthode s'appuie sur les contacts spontanés et naturels lors d'une rencontre ainsi que sur la communication non-verbale afin de favoriser l'apprentissage linguistique et les échanges au sein d'un groupe franco-allemand.

Consultez la brochure d'animation linguistique en ligne [ici !](#)

> Formation « Enrichir l'échange scolaire avec l'apprentissage en tandem »

La méthode Tandem permet d'exploiter les situations de communication de l'échange pour favoriser l'apprentissage interculturel et linguistique. La formation vous permettra de vous approprier de manière théorique et pratique les principes de cette méthode afin de vous permettre d'accompagner vos élèves pendant votre échange scolaire dans un apprentissage mutuel actif et efficace en tandem franco-allemand dans le but d'améliorer leurs compétences de communication.

> L'échange scolaire pour tous !

Des études scientifiques ont montré les effets particulièrement positifs de la mobilité à l'international pour les jeunes avec moins d'opportunités. Le système scolaire – par le biais de l'obligation scolaire – permet en plus de toucher l'ensemble des jeunes. Comment élargir et diversifier les publics des échanges scolaires franco-allemands pour contribuer au développement personnel, scolaire et professionnel des jeunes avec moins d'opportunités en France et en Allemagne ? Lors de la 1^{ère} partie, les participants pourront mettre en place les premières étapes concrètes de leur projet d'échange scolaire. Ces étapes seront reprises, évaluées et poursuivies lors de la 2^{ème} partie.

> Formation pour les tuteurs des programmes Voltaire et Brigitte Sauzay

L'enseignant-tuteur des programmes Voltaire ou Brigitte Sauzay fait à la fois office de coach, de médiateur, de coordinateur et d'interprète. Il est également l'interlocuteur des parents, de son élève, du correspondant et de l'ensemble de l'équipe pédagogique. Les tuteurs ont la possibilité d'échanger leurs expériences et d'acquérir de nouvelles méthodes de gestion des différentes tâches et situations apparaissant dans le cadre d'un échange.

> Autres formations

Vous souhaitez vous former dans les domaines de l'apprentissage interculturel et du travail international de rencontre de jeunes ou aborder dans les échanges des thèmes tels que l'environnement, l'art, l'égalité des chances, etc. ? En plus des formations s'adressant spécifiquement aux enseignants, l'OFAJ et ses partenaires proposent de nombreuses formations à la pédagogie des échanges.

Consultez le calendrier des formations : www.ofaj.org/formations-pour-enseignants

Formations et échanges en direction de l'enseignement professionnel

> Échanges à orientation professionnelle

L'employabilité des jeunes Français et Allemands est la priorité de l'OFAJ dans le domaine de la « formation professionnelle ». La mobilité des jeunes professionnels ou futurs jeunes professionnels est un outil privilégié pour acquérir de nouvelles compétences et accéder au marché du travail.

La mobilité dans les programmes OFAJ, c'est travailler sur :

- les compétences professionnelles : nouveaux savoir-faire, nouvelles techniques,
- les compétences sociales : savoir communiquer même sans maîtriser la langue du partenaire, exprimer ses sentiments, ses besoins, ses désaccords,
- les compétences interculturelles : tolérance face à des situations ambiguës qui ne correspondent pas aux référents habituels (maison, école, profession, vie quotidienne, etc.),
- les compétences linguistiques.

L'OFAJ soutient tous les projets impliquant une réciprocité, c'est-à-dire qu'une rencontre dans un pays doit être suivie d'une rencontre dans l'autre pays. Les demandes émanent des établissements d'enseignement professionnel et technologique, des établissements agricoles et des Centre de formation d'apprentis (CFA).

Les modalités de dépôt de demande sont indiquées dans les Directives :
[www.ofaj.org/directives \(%26quot;%29 4.2.3\)](http://www.ofaj.org/directives (%26quot;%29 4.2.3)

Plus d'informations : <http://www.ofaj.org/vie-professionnelle>

Contact: Christiane Thies, echanges-groupes-pro@ofaj.org

> Formation : Coopérer et construire un projet

Les échanges dans le cadre de la formation professionnelle permettent aux jeunes de développer des compétences techniques, sociales, linguistiques et interculturelles et d'augmenter leur employabilité.

Cette formation s'adresse à des formateurs et enseignants de la voie professionnelle (formation professionnelle et apprentissage) en France et en Allemagne. La connaissance de la langue allemande n'est pas requise.

Les participants pourront échanger leurs expériences, vivre une rencontre franco-allemande, analyser les processus vécus dans une perspective pédagogique et interculturelle et expérimenter concrètement la conduite d'un projet par le biais d'une simulation. Nous attendons une participation active de l'ensemble des personnes présentes. Le programme étant chargé et intensif, il est obligatoire de participer à la totalité du stage.

Informations et inscription sur : www.ofaj.org/formations-pour-enseignants

Contacts et dates voir calendrier récapitulatif des formations page 32.

L'offre complémentaire de l'OFAJ en direction des élèves

En dehors des offres spécifiques du secteur scolaire, d'autres Bureaux de l'OFAJ proposent des programmes qui s'adressent également aux élèves.

29



©OFAJ/DFJW

> Stages pratiques

Un certain nombre de formations prévoient un stage pratique permettant d'acquérir une qualification professionnelle supplémentaire. Le stage individuel est cependant pour beaucoup l'occasion de faire le point sur leur formation ou leurs études, de mieux cibler leur orientation et d'estimer leurs capacités. L'OFAJ soutient ces projets individuels et propose le cas échéant une subvention pour un cours de langue avant le début du stage.

Conditions de participation :

- Jeunes en formation professionnelle ou technologique
- Stage d'une durée minimale de 4 semaines
- Limite d'âge fixée à 30 ans révolus
- Le dépôt des dossiers doit intervenir au plus tard 1 mois avant le début du stage.

Subvention : Le montant de la bourse varie en fonction de la durée (de 300 à 900 €). A cela s'ajoute une subvention forfaitaire pour frais de voyage.

La bourse pour stage pratique est cumulable avec d'autres sources de financement (à l'exclusion des bourses Erasmus+ et des projets soutenus financièrement par le SFA).

Plus d'informations :

www.ofaj.org/bourse-pour-stage-pratique-en-allemagne

Contact : stage-pro@ofaj.org

> PRAXES (stage volontaire)

Prévue par l'Agenda franco-allemand 2020, la création du statut franco-allemand du stagiaire est à l'origine du programme Praxes, le nouveau programme de l'OFAJ pour les stages de qualification. Après une phase-pilote en 2012, le programme a été lancé en janvier 2013 dans le cadre des 50 ans du Traité de l'Élysée et de l'OFAJ.

Les stages à l'étranger et la mobilité constituent des étapes essentielles dans le parcours d'un jeune. Avant, pendant ou après la formation professionnelle ou des études, ils contribuent de manière incontournable à son développement personnel et professionnel. PRAXES s'adresse aux jeunes domiciliés en France ou en Allemagne, se trouvant en dehors de tout cursus scolaire ou universitaire, et désirant effectuer un stage dans le pays partenaire. Le groupe-cible des bacheliers, des jeunes diplômés, ou encore des jeunes en recherche d'emploi se heurtant régulièrement à des difficultés dans la réalisation de leurs projets de mobilité.

Le programme Praxes a pour objectif de supprimer ces barrières et propose un cadre pédagogique et juridique (convention de stage) ainsi qu'une assurance pour la durée du stage.

Conditions de participation :

- Avoir entre 18 et 30 ans
- Effectuer un stage à l'étranger – à titre volontaire – de un à six mois.
- Posséder des connaissances de base en allemand
- Les frais de dossier s'élèvent à 50 €.

Plus d'informations : www.ofaj.org/praxes

Contact : praxes@ofaj.org

> Job dans la ville jumelée

Le programme « Jobs dans la ville jumelée » accorde une bourse aux jeunes âgés de 16 à 30 ans pour effectuer un job ou un stage de quatre semaines dans la ville ou la région jumelée en Allemagne. Les jeunes sont amenés à découvrir le monde du travail outre-Rhin, à mieux s'orienter dans leurs choix professionnels et à mieux connaître la ville ou la région jumelée. Cette possibilité est l'occasion idéale pour s'immerger dans la culture allemande pour une courte durée, d'approfondir ses connaissances linguistiques et bien sûr de faire de nouvelles rencontres.

Conditions de participation :

- être âgé de 16 à 30 ans
- durée : 4 semaines

Subvention : Le montant de la bourse accordée peut atteindre 300 €. Il varie selon la rémunération et les frais d'hébergement. L'OFAJ accorde également une subvention pour les frais de voyage.

Attention : Ce programme se limite aux villes et régions partenaires. Les jobs ou stages s'inscrivant dans le cadre d'un cursus de formation professionnelle, universitaire ou scolaire ne peuvent pas être retenus.

Plus d'informations : www.ofaj.org/jobs-dans-la-ville-jumelée

Contact : Killian Lynch, lynch@ofaj.org

> Volontariat franco-allemand en établissement scolaire

En 2016-2017, l'OFAJ propose pour la cinquième fois un « Volontariat Franco-Allemand en établissement scolaire ». Avec ce programme, l'OFAJ offre aux jeunes Français et Allemands ayant une maîtrise suffisante de l'autre langue (niveau A2/B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues) la possibilité d'effectuer un volontariat dans le cadre du Service Civique au sein d'établissements scolaires d'enseignement général, technologique et professionnel et de centres de formation d'apprentis.

Ce volontariat est prévu pour une durée de 10 mois. Cette année, 70 établissements français et 63 établissements allemands accueillent un volontaire.

Les candidatures sont ouvertes chaque hiver pour l'année scolaire suivante. L'appel à candidatures des volontaires est publié au printemps de chaque année civile. Les candidatures d'établissements et de volontaires se font via une plateforme créée à ce but : <http://tcc.volontariat.ofaj.org/>

Plus d'informations :

www.volontariat.ofaj.org

<http://www.ofaj.org/volontariat-franco-allemand>

Contacts : volontariat@ofaj.org

Calendrier récapitulatif des formations franco-allemandes pour enseignants

Page	Formation	Date	Lieu	Contact
26	Tele-Tandem® - module d'approfondissement	30 septembre au 3 octobre 2016	Metz	Christiane Behling, behling@ofaj.org
27	Formation pour les tuteurs des programmes Voltaire et Brigitte Sauzay	24 au 28 octobre 2016	Berlin	Anett Wassmuth, wassmuth@ofaj.org
27	L'apprentissage linguistique en tandem dans l'échange scolaire	23 au 28 octobre 2016	Avignon	Christiane Behling, behling@ofaj.org
27	L'échange scolaire pour tous / 2 ^{ème} partie (inscriptions closes)	3 au 6 novembre 2016	Berlin	Dominique Granoux, granoux@ofaj.org
28	Coopérer et construire un projet franco-allemand (enseignement professionnel)	13 au 18 novembre 2016	Sarrebruck	pedapro@ofaj.org
27	Adapter l'animation linguistique à son groupe : tout un art !	30 novembre au 4 décembre 2016	Avignon	Yvonne Holtkamp, holtkamp@ofaj.org
26	Tele-Tandem® Module de Base	11 janvier au 05 avril 2016 en ligne 27 – 29 janvier 2017 rencontre en présentiel à Berlin	en ligne	Christiane Behling, behling@ofaj.org
27	Animation linguistique – stage de base	4 au 8 mai 2017	Berlin	Yvonne Holtkamp, holtkamp@ofaj.org

L'OFAJ prend en charge les frais de séjour (hébergement en chambre double, pension complète) et les frais pédagogiques. Il est possible de demander à l'issue de la formation un remboursement forfaitaire des frais de voyage sur la base du double taux de la grille OFAJ, sur présentation des justificatifs originaux. En règle générale, une contribution entre 10 et 20 € par jour est demandée aux participants.

32

Mentions légales

Sous la direction de :
Regine Dittmar et Yoann Joly-Müller

Conception :
Anne-Sophie Lelièvre

Coopération :
Bureau « Échanges scolaires et extra-scolaires » OFAJ
Bureau « Formation professionnelle et échanges universitaires » OFAJ
Bureau « Formation interculturelle » OFAJ
Bureau « Communication et événements » OFAJ

33

Toute notre actualité sur

OFAJ
DFJW www.ofaj.org



www.twitter.com/ofaj_dfjw



www.facebook.com/ofaj.dfjw



www.ofaj.org/nos-newsletters